**Cahier des charges**

**Etude portant sur l’élaboration d’un diagnostic des itinéraires**

**vélo du département de l’Ain**

**Agence de Développement Touristique**

**du département de l’Ain**

34, rue Général Delestraint – CS 90078

01002 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 04 74 32 31 30

1. **Objet de l’étude**

Il s’agit de réaliser un état des lieux exhaustif et un diagnostic, à la fois quantitatif et qualitatif, de l’offre vélo route (vélo, VAE) dans l’Ain dans l’objectif de disposer de données qui permettront à Aintourisme, dans le cadre de la filière vélo,

- de définir une stratégie de développement du tourisme à vélo dans l’Ain en cohérence avec le plan départemental vélo

- d’identifier l’offre existante ou à développer pour la promouvoir et la commercialiser

- de développer les services à destination des touristes à vélo

- de structurer une offre qualifiée de circuits locaux

- de mettre en marché l’offre

1. **Contexte de l’étude**

Le Département de l’Ain conscient de l’offre existante et du potentiel de son territoire (patrimoine naturel, diversité des paysages, accessibilité,...) de la proximité des métropoles lyonnaise et genevoise et du passage répété de compétitions vélo d’envergure, affiche, dans son Livre Blanc du tourisme 2016/2011, l’ambition forte de positionner l’Ain comme une destination vélo.

Dans la perspective d’une politique cyclable coordonnée, le Département a élaboré en 2017un Plan Vélo Départemental dans l’objectif de donner un cadre à sa stratégie en matière de développement du vélo touristique, sportif, de loisir et utilitaire.

Aintourisme a créé le réseau de l’Ain à vélo dans les années 90 lequel a développé une trentaine de boucles à vélo. Une signalétique aujourd’hui désuète, un topo guide épuisé amènent Aintourisme à repenser cet outil de découverte.

Le département de l’Ain a obtenu en juin 2018 la marque nationale « Accueil Vélo » délivrée par France Vélo Tourisme en vue de positionner et référencer son offre vis-à-vis des touristes à vélo et des prescripteurs. Aintourisme pilote le déploiement de la marque sur le territoire en lien avec les collectivités départementales et le CRT Auvergne Rhône-Alpes, pilote du projet ViaRhôna.

L’Ain est bordé par la ViaRhôna (itinéraire du Léman à la Méditerranée) dans sa partie sud-est et l’Echappée Bleue (itinéraire dans sa partie ouest).

**L’offre vélo dans l’Ain** (source : Observatoire Aintourisme)

* 60 km en Véloroutes ou voie verte
* Plus de 3500 km de circuits et de boucles dont les 33 boucles de l’Ain à vélo
* Plus de 1500 km de circuits et de boucles VTT
* Plus de 250 km de circuits VTC
* Une station enduro permanente (Cormoranche-en-Bugey)
* 3 bases VTT FFCT et 3 espaces VTT FFC
* Des grandes itinérances : Grande Traversée du Jura (Vélo et VTT), ViaRhôna
* 2 territoires vélotouristiques (Bugey Sud et Bourg-en-Bresse Agglomération)
* De nombreux projets : Echappée bleue, voies vertes locales, boucles secondaires ViaRhôna, espace VTT la Forestière, bornage des cols…
* Une offre VTT importante mais peu structurée, entretenue et peu visible hors département

**Les itinéraires vélos identifiés**

1. Les itinéraires structurants :

ViaRhôna : 60 km environ le long du Rhône entre Lyon et Genève de Seyssel à Jons

L’échappée Bleue (V50) : 70 km le long de la Saône entre Mâcon et Lyon rejoignant la ViaRhôna Les Grandes Traversées du Jura (GTJ) à vélo et à VTT - secteur montagne de l’Ain : 370 km à vélo dont 98 km dans l’Ain et 415 km à VTT dont 160 km dans l’Ain

1. Les itinéraires locaux :

La Traverse : 30 km de Saint-Julien-sur-Reyssouze à Bourg-en-Bresse (Base de loisirs de Bouvent)

Bugey Vélo : 26 circuits cyclo et 8 circuits VTT maillant le territoire Bugey Sud sur 50 communes

1. L’Ain à vélo :

33 boucles cyclo dont 5 boucles dédiées à la cible «familles enfants » de 19 à 120 km maillant l’ensemble du département.

1. **Description de la mission**

**Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de l’offre vélo route (vélo, VAE)**

**A/ Parcourir l’ensemble des itinéraires vélo** dans l’Ain afin de :

- Géo localiser les itinéraires ainsi que l’ensemble des panneaux signalétique existants sous un format exploitable dans un SIG (GPX, KML, Shape...)

- Analyser la conformité des itinéraires au référentiel du Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes pour ceux connectés à la ViaRhôna et l’Echappée bleue.

**B/** **Dresser un état des lieux précis de l’ensemble des itinéraires vélo dans l’Ain** et **établir un diagnostic, par territoire et à l’échelle du département,** mettant en évidence :

- les atouts : patrimoine naturel, culturel, les services aux usagers, etc...

- les faiblesses : manques, problématiques relevées en termes de signalétique, environnement, sécurité, accessibilité, état des routes, etc...

- le kilométrage des itinéraires dédié à la pratique du vélo

- le niveau de difficulté des boucles ou itinéraires cyclables identifiés (selon le référentiel FFCT) en vue d’une mise en tourisme en adéquation avec les cibles : familles, sportifs, loisirs...)

- les connections opportunes des boucles de l’Ain à vélo avec les circuits locaux existant ou à prévoir et les itinéraires structurants

**Phase 2 : Analyse et Préconisations**

Sur la base des éléments de la phase 1, le prestataire devra :

- relever, sous forme de fiche pour chacun des territoires, les éléments à mettre en exergue, notamment :

* L’ensemble des points cités en phase 1
* Les orientations et axes de travail intégrant notamment
	+ les pistes de progrès et d’évolution
	+ les éventuels projets
	+ etc...

 - proposer une synthèse globale à l’échelle du département.

A l’issue de la mission, en plus du rendu définitif qui sera exposé à Aintourisme une présentation élargie (format pwp compatible PC) est à prévoir en vue d’une communication des résultats aux principaux acteurs : territoires et partenaires de la filière.

1. **Conditions d’exécution**

La réalisation de l’étude sera suivie par le référent technique d’Aintourisme selon une méthodologie de travail et un calendrier à définir avec le prestataire.

Référent technique d’Aintourisme :

Patricia SALLET – p.sallet@aintourisme.com

Chargée de la Filière Vélo

1. **Présentation des offres**

Les offres devront mentionner :

- les références du candidat, la composition de l’équipe qui interviendra sur la mission, les moyens matériels et techniques utilisés, la disponibilité du prestataire

- la motivation et la méthode de travail proposée

- le contenu de la prestation

- le calendrier prévisionnel du déroulement de l’étude/mission ainsi que les points de suivi intermédiaire avec le maître d’ouvrage

- le coût de la prestation avec ventilation des différentes phases de la mission intégrant les différents intervenants sur la mission

- les compétences dans le domaine : étude similaires déjà réalisées

1. **Durée et calendrier prévisionnel**

La mission débutera **le 7 janvier 2019 pour une durée maximum de 3 mois**. Le rendu de l’étude est attendu pour le 31 mars 2019 au plus tard.

Un planning prévisionnel détaillé sera proposé par le prestataire en précisant les conditions nécessaires au respect des délais.

1. **Condition d’attribution du marché, dépôt des offres**

L’attribution du marché

Offre économiquement la mieux disante, jugée et classée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération (note totale sur 100) :

- Valeur technique de l’offre : 25 % (jugée notamment sur la compréhension de la problématique, la méthodologie proposée, les compétences des intervenants)

- Coût de la prestation : 70 % (offre la moins disante/offre du candidat) X 40

- Délai de réalisation : 5 % (jugé sur le prévisionnel inclus à la note de présentation)

L’acheteur se réserve la possibilité de négocier par tout moyen à sa convenance et notamment par courriel. L’attribution du marché sera confirmée au prestataire retenu par une lettre de commande ou une convention.

Date limite de réception des offres

Les dossiers de candidatures accompagnés des offres devront parvenir à Aintourisme au plus tard : l**e 21 décembre 2018 à 12 h.**

*Candidatures adressées par courrier* :

Agence de Développement Touristique du Département de l’Ain

34, rue Général Delestraint – CS 90078

01002 Bourg-en-Bresse Cedex

A l’attention de Patricia SALLET – Etude itinéraires vélo

*Candidatures adressées par courriel* : p.sallet@aintourisme.com

Les candidatures qui seraient remises ou dont l’avis de réception serait délivré après la date et l’heure fixées ci-dessus ne pourront être retenues.

1. **Documents fournis par le maître d’ouvrage au prestataire retenu**

- Livre Blanc du Tourisme de l’Ain 2016/2021 – Grandes orientations

- Livre Blanc du Tourisme de l’Ain – Plan d’actions – Février 2017

- Plan vélo de l’Ain 2017/2021

- Le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes de France

- Le topo guide L’Ain à Vélo

- Le tableau de bord récapitulant les données recueillies dans le cadre des rencontres

 effectuées par Aintourisme avec les territoires

- les données de l’observatoire d’Aintourisme : fiche marché

*Nota : le prestataire s’appuiera notamment sur les données de l’observatoire d’Aintourisme ainsi que celles recueillies par le référent de la filière lors de ses rencontres avec les 15 territoires du département.*